

## FICHE FORMATION - CERTIFICATION

### Diplôme d'état de Manipulateur d'ElectroRadiologie Médicale

<b>Titre de la formation</b>	DE - de manipulateur d'électroradiologie médicale
<b>Niveau de qualification</b>	Niveau 6 – grade de licence
<b>RNCP</b>	<p><a href="#"><u>RNCP39942</u></a> Date d'enregistrement : 17-12-2024 Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2029</p>
<b>Certificateur</b>	MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION
<b>Objectifs</b>	<p>Le référentiel de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.</p> <p>L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri-professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'issue de votre formation vous serez capable de :</li> <li>• Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.</li> <li>• Mettre en œuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins.</li> <li>• Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.</li> <li>• Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.</li> <li>• Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.</li> <li>• Conduire une relation avec la personne soignée.</li> <li>• Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.</li> <li>• Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé.</li> <li>• Informer et former.</li> <li>• Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles.</li> </ul>
<b>Durée de formation</b>	<p>DUREE : La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun.</p> <p>La répartition des enseignements est la suivante :</p> <p>1° La formation théorique de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux (1 036 heures) et de travaux dirigés (764 heures) et de travail personnel guidé (300 heures) ;</p>

	<p>2° La formation clinique de 2 100 heures. Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an. L'ensemble, soit 5 100 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.</p>
<p><b>Prérequis et public</b></p>	<p>Peuvent être admis en première année, <b>les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence</b> de ce diplôme et doivent <b>être âgés de dix-sept ans</b> au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation. Un bac à orientation scientifique est souhaitable.</p> <p>Les candidats, en formation professionnelle continue, ayant cotisé au moins 3 années à un régime de protection sociale.</p> <p><b>L'admission définitive</b> à l'IFMEM est subordonnée à la présentation, <b>au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat médical, établi par un médecin agréé.</b></p> <p>Ce certificat devra attester que le candidat est apte et ne présente pas de contre-indication:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- physique dont une absence de contre-indication à l'utilisation d'appareils d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM).</li> <li>- psychologique à l'exercice de la profession.</li> <li>- attestant que l'état oculaire du candidat est compatible avec l'exercice de la profession,</li> </ul> <p>Le certificat devra mentionner une numération globulaire et formule sanguine.</p> <p><b>Les vaccinations obligatoires</b> sont les mêmes que pour les professionnels paramédicaux: <b>vaccin DTP, Hépatite B.</b></p> <p>Les étudiants en situation de handicap compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation. Des adaptations sont possibles ! Contactez-nous <a href="mailto:secretariatifmem@chu-grenoble.fr">secretariatifmem@chu-grenoble.fr</a></p>

<p><b>Activités visées</b></p>	<p>Les manipulateurs d'électroradiologie médicale réalisent des actes relevant de l'imagerie médicale, de la médecine nucléaire, des explorations fonctionnelles et de la radiothérapie qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche. Les activités du manipulateur sont réparties en 10 groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de la personne soignée et recueil des données.</li> <li>• Information de la personne soignée et mise en œuvre des soins dans le cadre de la continuité des soins.</li> <li>• Réalisation de soins à visée diagnostique et thérapeutique dans le champ de l'imagerie, la médecine nucléaire, la radiothérapie et les explorations fonctionnelles.</li> <li>• Exploitation, gestion et transfert des données et images.</li> <li>• Mise en œuvre des mesures de radioprotection.</li> <li>• Mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques.</li> <li>• Organisation des activités et gestion administrative.</li> <li>• Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits.</li> <li>• Formation et information des professionnels et étudiants.</li> </ul>
<p><b>Voies d'accès</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation initiale</li> <li>• Formation professionnelle continue</li> <li>• Apprentissage pour les étudiants en troisième année</li> </ul> <p>A ce jour, notre Institut de formation ne propose pas encore les voies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience</li> </ul>

<b>Modalités d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation initiale : plateforme PARCOURSUP</li> <li>• Formation professionnelle continue : dossier + entretien</li> </ul> <p>Pour plus de renseignements : <a href="#">Site Internet de l'IFMEM du CHUGA</a></p>
<b>Secteurs d'activités</b>	<p>Hôpital public ou privé, clinique, cabinet de radiologie, centre de dépistage. Plusieurs domaines d'activités lui sont ouverts : imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire, ou encore électrophysiologie.</p>
<b>Types d'emplois accessibles</b>	<p>Ce diplôme permet d'exercer la profession de manipulateur en électroradiologie médicale.</p>
<b>Carrière et évolutions*</b>	<p><b>Evolutions hiérarchiques possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de Santé (CS) : Un MERM peut être recruté sur concours dans un Institut de Formation des Cadres de Santé, uniquement après un certain nombre d'année d'exercice. Le Diplôme obtenu permet d'exercer dans une unité d'imagerie ou de radiothérapie, ou de devenir enseignant dans un Institut de Formation. Dans certains cas, des postes de Cadres Supérieurs sont ouverts aux Cadres de Santé.</li> <li>• Dans certains cas, des postes de cadres supérieurs sont ouverts aux cadres de santé</li> <li>• Directeur des Soins (DS) : Au terme d'une année de formation à l'EHESP (école des hautes études santé publique) à Rennes, un Cadre Manipulateur peut intégrer le corps des Directeurs des Soins. Il sera alors en charge, soit d'une responsabilité transversale au sein d'un hôpital, soit de la Direction d'un Institut de Formation de Manipulateurs.</li> </ul> <p><b>Acquisition de nouvelles compétences possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dosimétriste (en radiothérapie) : après une formation complémentaire de 1 an (en cours d'officialisation),</li> <li>• Ingénieur d'application ou commercial : en s'orientant vers un constructeur ou un laboratoire pharmaceutique au bout d'un certain nombre d'années d'expériences et d'une expertise reconnue (un diplôme de niveau master est recommandé pour l'accès à ce type de fonctions).</li> <li>• Responsable assurance qualité</li> <li>• Manipulateur hygiéniste (DU Hygiène)</li> <li>• Manipulateur en échographie en suivant le DIU d'échographie</li> <li>• Personne compétente en radioprotection (PCR) en effectuant une formation de deux semaines auprès d'un organisme agréé</li> </ul> <p><b>Réorientations possibles :</b></p> <p>Le grade de Licence (180 ECTS), permet aux détenteurs du DE MER et du DTS IMRT, d'intégrer différentes formations au niveau M1. Dans ce cas les dossiers scolaires et/ou professionnels des candidats sont étudiés par la composante de l'université sollicitée en fonction du type de réorientation choisie (physique médicale, radioprotection, réseaux d'images...)</p>

## Prochaines dates de formation

### Candidats titulaires du baccalauréat (ou de l'équivalence) sélection post-bac- [calendrier Parcoursup](#))

Inscription des candidats	De janvier à mars N
Finalisation des dossiers et des vœux	Début avril N
Etude des dossiers	Avril-mai N
Jury d'admission et affichage des résultats	Début juin N
Date d'entrée et de fin de formation	Début septembre N

### Candidats relevant de la formation professionnelle continue

Dépôt des candidatures	De janvier à mars N
Entretien de motivation	Avril-mai N
Jury d'admission et affichage des résultats	Fin mai N
Entrée en formation	Début septembre N

### Apprentissage

#### Candidats parmi les étudiants de 2<sup>ème</sup> année pour la troisième année de formation



Inscription des candidats	De janvier à mars N
Finalisation des contrats avec les entreprises	D'avril à juin N
Début de la formation	Début septembre N
Fin de la formation	Début juillet N+1

## Répartition des 180 crédits européens

Domaines d'enseignement	ECTS		ECTS
Sciences humaines, sociales et droit	7	Sciences contributives	28
Sciences de la matière et de la vie et sciences médicales	21		
Sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles.	21	Sciences et rôles professionnels	82
Sciences et techniques, interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles.	38		
Intégration des savoirs et posture professionnelle	23		
Stages	60	Formation clinique	60
Outils et méthodes de travail	10	Unités transversales	10
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>		<b>180</b>

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits « European Credit Transfer system » (ECTS).

Les principes qui président à l'affectation des crédits sont de 30 crédits par semestre de formation.

La notion de charge de travail de l'étudiant prend en compte toutes les activités de formation (cours, séminaires, stages, mémoire, travail personnel, évaluations...) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne...).

Le diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens.

La charge de travail de l'étudiant est évaluée à 25 heures de travail par crédit d'enseignement réalisé en institut de formation et 35 heures par crédit pour l'enseignement en stage.

## Liens entre les UE et l'acquisition des compétences

Compétences	UE	Heures (CM+TD)	ECTS
<b>Compétence 1 :</b>  « Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser »	UE2.4 Biologie cellulaire et moléculaire	28	1
	UE2.5 Physiologie générale, physiologie, sémiologie et pathologie ostéo articulaire	42	2
	UE2.6 Physiologie, Sémiologie et Pathologie digestives et uro-néphrologiques	40	2
	UE2.7 Physiologie, Sémiologie et Pathologies vasculaires, cardiaques, respiratoires, ORL	40	2
	UE2.8 Physiologie, Sémiologie et Pathologie du système nerveux central et périphérique et psychiatriques	40	2
	UE 2.9 Physiologie, Sémiologie et Pathologie endocriniennes et de la reproduction, gynécologie et obstétrique	40	2
	UE 2.10 Oncologie	20	1
	UE3.11 Concepts de soins et raisonnement clinique	20	1
<b>Compétence 2 :</b>  « Mettre en oeuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins »	UE 2.1 Anatomie générale et des membres	30	2
	UE 2.2 Anatomie du tronc (thorax, abdomen et pelvis)	45	2
	UE 2.3 Anatomie de la tête, du cou et du système nerveux central	50	3
	UE 2.11 Physique fondamentale	40	2
	UE3.1 Physique appliquée : Introduction aux techniques d'imagerie et numérisation	40	2
	UE 3.2 Physique appliquée et technologie en imagerie radiologique	45	3
	UE 3.3 Physique appliquée et technologie en remnographie	40	2
	UE 3.4 Physique appliquée et technologie en médecine nucléaire et radiothérapie interne vectorisée	30	2
	UE 3.5 Physique appliquée et technologie en ultrasonographie et en explorations électrophysiologiques	19	1
	UE 3.6 Physique appliquée et technologie en radiothérapie	40	2
	UE 3.9 Pharmacologie - Les médicaments diagnostiques et radiopharmaceutiques	35	2
	UE 4.1 S1Techniques de soins	30	2
	UE 4.1 S2Techniques de soins	15	1
	UE 4.3 Gestes et soins d'urgences	21	1
	UE 4.4.S1 Explorations radiologiques de projection	30	2
	UE 4.4.S2 Explorations radiologiques de projection	30	2
	UE 4.5.S3 Explorations scanographiques	45	2
	UE 4.5.S4 Explorations scanographiques	25	1
	UE 4.6.S4 Explorations en remnographie	30	2
	UE 4.6.S5 Explorations en remnographie	25	2
	UE 4.7 Imagerie vasculaire et interventionnelle	40	3
	UE 4.9.S4 Radiothérapie externe et curiethérapie	30	2
	UE 4.9.S5 Radiothérapie externe et curiethérapie	35	2
	UE 4.10.S3 Explorations et traitements en médecine nucléaire	35	2
	UE 4.10.S5 Explorations et traitements en médecine nucléaire	30	2
	UE 4.11 Explorations d'électrophysiologie et ultrasonores	30	2

	UE 4.12 Spécificités de la prise en charge du nouveau-né et de l'enfant en explorations radiologiques et remnographiques	20	1	
<b>Compétence 3 :</b> « Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique »	UE 3.7 Réseaux d'images et de données	25	1	
	UE 4.8 Introduction à la radiothérapie et dosimétrie	40	2	
<b>Compétence 4 :</b> « Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public »	UE 3.8 Radioprotection : principes fondamentaux, Radiobiologie	40	3	
	UE 4.15 Radioprotection des patients, des travailleurs, du public	40	2	
<b>Compétence 5 :</b> « Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins »	UE 3.10 Hygiène et prévention des infections	30	2	
	UE 4.13 Démarche qualité et gestion des risques	30	2	
<b>Compétence 6 :</b> « Conduire une relation avec la personne soignée »	UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie	20	1	
	UE 4.2 Relation de soin et communication avec la personne soignée	35	2	
<b>Compétence 7 :</b> « EVALUER et améliorer ses pratiques professionnelles »	UE 1.2 Santé publique et économie de la santé	35	2	
	UE 1.3 Législation, éthique, déontologie	30	2	
<b>Compétence 8 :</b> « Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé »	UE 4.14 Organisation de l'activité et interprofessionnalité	15	1	
<b>Compétence 9 :</b> « Informer et former »	UE 1.1. S3 Psychologie, pédagogie, sociologie, anthropologie	30	2	
<b>Compétence 10 :</b> « Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles »	UE 5.1 Langue vivante (Anglais)	60	6	
	UE 5.2 Méthode de travail et techniques de l'information et de la Communication	30	2	
	UE 5.3 Initiation à la recherche	25	2	
Dans chacun des semestres, une unité d'intégration concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi combinés et mobilisés les ressources, savoirs et savoir-faire, acquis dans les UE du semestre en cours puis, progressivement, des semestres précédents	Au semestre 2 : UE 6.1 Evaluation de la situation clinique	15	1	
	Au semestre 4 : UE 6.2. S3 Mise en oeuvre d'explorations d'imagerie radiologiques et de médecine nucléaire	30	3	
	Au semestre 4 : UE 6.2. S4 Mise en oeuvre d'explorations en remnographie et de séances de radiothérapie	25	3	
	Au semestre 5 : UE 6.2. S5 Mise en oeuvre d'explorations d'imagerie et de séances de radiothérapie	25	3	
		UE 6.3 Gestion de données et images	15	2
	Au semestre 6 : UE 6.4 Encadrement des étudiants et professionnels en formation, pédagogie UE 6.5 Organisation du travail, analyse des pratiques et recherche professionnelle UE 6.6 Optionnelle : mise en œuvre d'interventions en fonction du projet professionnel			
		15	2	
		30	8	
	5	1		

## STAGES

Semestre 1	6 semaines
Semestre 2	8 semaines
Semestre 3	8 semaines
Semestre 4	12 semaines
Semestre 5	12 semaines
Semestre 6	14 semaines

Huit types de stages sont prévus, ils sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des manipulateurs d'électroradiologie, c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins. Sur l'ensemble de la formation la durée minimum de stage dans chacun des types de stage est définie comme suit :

- 1 - Stage de soins en unité clinique : 3 semaines
- 2 - Stage d'imagerie de projection : 6 semaines
- 3 - Stage de scanographie: 6 semaines
- 4 - Stage d'imagerie par résonance magnétique: 6 semaines
- 5 - Stage d'imagerie vasculaire et interventionnelle : 3 semaines
- 6 - Stage de radiothérapie: 6 semaines
- 7 - Stage de médecine nucléaire : 6 semaines
- 8 - Stage d'explorations électrophysiologiques ou d'échographie : 3 semaines

Un stage optionnel, dont la durée est déterminée dans le cadre du projet pédagogique avec un minimum de 3 semaines, est programmé au cours du semestre 6. Le choix du type de stage est laissé à l'étudiant en fonction de son projet professionnel en accord avec l'équipe pédagogique.

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine et les horaires varient en fonction des lieux d'accueil.

## CERTIFICATION

<b>Le diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale</b>	Correspond à 180 crédits européens : 1° 120 crédits européens pour les unités d'enseignement, dont les unités d'intégration ; 2° 60 crédits européens pour l'enseignement en stage. Il s'obtient par l'acquisition des dix compétences du référentiel La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.
<b>Validation des compétences</b>	Chaque compétence s'obtient par la validation : 1° De la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ; 2° De l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages ; 3° Des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.
<b>Evaluation des connaissances et des compétences</b>	Elle est réalisée soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle.
<b>Validation des UE</b>	La validation de plusieurs unités d'enseignement peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes correspondant à chaque unité d'enseignement sont alors identifiables. Le nombre de crédits affecté à chaque unité d'enseignement est utilisé comme coefficient pour le calcul des moyennes générales en fin de chaque semestre.
<b>Acquisition des UE et compensations</b>	La compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même semestre, en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 8 sur 20. Les unités d'enseignement qui donnent droit à compensation entre elles sont les suivantes (maquette expérimentale): Au semestre 1, les UE : 2.1 et 2.5 ; 3.1 et 3.2 ; 3.10 et 3.11. Au semestre 2, les UE : 2.2 et 2.6 ; 2.3 S2 et 2.7 Au semestre 3, les UE : 2.8 et 2.9 ; 3.4 et 3.6 Au semestre 4, les UE : 1.2 et 1.3 Les autres unités d'enseignement ne donnent jamais lieu à compensation



<b>Les crédits européens correspondants au stage</b>	Ils sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes: 1° Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu, dans la limite autorisée par la réglementation ; 2° Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio ; 3° Avoir mis en œuvre les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations ; 4° Avoir réalisé des actes ou activités liés au stage effectué.
<b>Attribution des ECTS</b>	Une commission est mise en place dans les instituts de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale sous la responsabilité du directeur de l'institut qui la préside. Elle est composée des formateurs référents des étudiants, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage. Chaque semestre, excepté le dernier, le formateur responsable du suivi pédagogique présente à la commission les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur la validation des unités d'enseignement et des stages et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Les crédits correspondants aux unités d'enseignement et aux stages sont mentionnés dans le dossier de l'étudiant. Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme
<b>Jury d'attribution du diplôme d'Etat</b>	Le jury se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant. Le dossier comporte : 1° La validation de l'ensemble des unités d'enseignement, dont les unités d'intégration ; 2° La validation de l'acquisition de l'ensemble des compétences en situation ; 3° La validation des actes, activités ou techniques réalisés en situation réelle ou simulée

Les moyens techniques	Les moyens pédagogiques	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreuses salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et d'écrans interactifs</li> <li>• Des salles de travaux pratique dédiées aux soins et aux incidences radiologiques</li> <li>• 2 salles informatiques équipées de 16 postes chacune</li> <li>• Un accès à l'intranet de l'UGA qui inclut de nombreux services numériques Microsoft Office 365</li> <li>• Accès à l'Intranet du CHUGA dont la Gestion Electronique Documentaire</li> <li>• Une plateforme numérique : Uness Formation</li> <li>• Un logiciel de traitement d'images (Myrian Intrasense)</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours dispensés en face à face alternant apports théoriques et exercices pratiques</li> <li>• Enseignement clinique en milieu professionnel</li> <li>• E-learning via Uness Formation</li> <li>• Mise à disposition de ressources via Uness Formation</li> <li>• Interfiliarité autres formations IFPS</li> <li>• Modalités pédagogiques variées : présentiel, distanciel, e-learning, simulation, processus d'intelligence collective, travaux pratiques, travaux dirigés, analyses de situations, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants en situation de handicap compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation. Des adaptations sont possibles ! Réfèrent : Mme MICHELLAND 04 57 14 12 85 <a href="mailto:sanmichelland@chu-grenoble.fr">sanmichelland@chu-grenoble.fr</a></li> <li>• Réfèrent handicap du CFA : <a href="mailto:info@formasup-ida.com">info@formasup-ida.com</a></li> <li>• Tarification (nous contacter)</li> <li>• <a href="#">Référentiel de formation (annexe III)</a></li> <li>• Le registre d'accessibilité est consultable sur demande</li> </ul> <div data-bbox="1003 1962 1516 2029" style="background-color: #00a0e3; color: white; padding: 2px;"><b>Tarifs</b></div> <div data-bbox="1003 2033 1516 2130" style="padding: 2px;">Contactez-nous : 04 57 04 12 84</div>



Blocs de compétences	Equivalences ou passerelles	Poursuites d'études
Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation d'UE selon situations pour les candidats ayant obtenu un diplôme d'études supérieures</li> <li>Passerelles avec IFSI et médecine/maïeutique grâce à l'option santé de la licence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'obtention de la Licence Sciences pour la santé donne l'accès à des poursuites d'études en master.</li> <li>Après plusieurs années d'exercice professionnel et un complément de formation, il est possible d'accéder à d'autres fonctions (cadre de santé, ingénieur d'application, dosimétriste...)</li> </ul>
Taux d'obtention de la certification	Taux de poursuite d'études	Contact
2024 : 100% sur 27 étudiants présentés à la session principale	14% (étudiants diplômés en 2024)	<p>Adresse géographique (campus) : IFPS-IFMEM - 175 avenue Centrale 38400 Saint MARTIN D'HERES</p> <p>Adresse postale : IFPS-CHU Grenoble Alpes, CS 10217, 38043 Grenoble cedex 9</p> <p>04 57 04 12 84 <a href="mailto:secretariatifmem@chu-grenoble.fr">secretariatifmem@chu-grenoble.fr</a></p>
Taux d'insertion*	Taux de satisfaction	
Global 2024: 100% (insertion immédiate, excluant les reprises d'études) Métier visé : 100%	2024 : <b>94 %</b> (3 promotions 2023-24)	
Taux d'interruption de formation	Taux de recommandation	
2023-24: 7 %	2024 : <b>94 %</b> (3 promotions 2023-24)	

## Nos engagements

- Nous proposons un accompagnement et un suivi pédagogique individualisé à chacun de nos apprenants
- Nous garantissons l'intervention d'intervenants experts et qualifiés dans leur domaine
- Nous garantissons des méthodes et des outils pédagogiques innovants et adaptés
- Nos méthodes pédagogiques en institut varient entre des cours magistraux, des travaux pratiques, des temps de recherche documentaire, du jeu pédagogique, des processus d'intelligence collective etc.
- Nous proposons un calendrier de formation permettant une alternance entre formation théorique en institut et formation clinique en stage
- Dans le cadre d'un dispositif expérimental** (décret du 11 mai 2020), la formation conduisant au DE de Manipulateur en Electroradiologie Médicale à l'IFMEM du CHU Grenoble Alpes est **adossée au parcours Sciences en Electroradiologie Médicale de la mention de licence Sciences pour la santé** de l'Université Grenoble Alpes.

## Nos partenaires

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes**, qui subventionne l'IFMEM et qui participe à l'accompagnement des étudiants notamment par l'attribution de bourses régionales et du fond d'aide d'urgence (qui permet à des étudiants en difficulté financières de poursuivre leurs études)
- L'Agence régionale de santé**
- La **Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**, qui assure la certification des étudiants en fin de formation
- Le **CHU Grenoble Alpes**
- Les **établissements hospitaliers et l'ensemble des structures d'imagerie et radiothérapie** dont les professionnels accueillent les étudiants en stage et participent à la formation
- L'Université Grenoble Alpes**
- Formasup** pour l'apprentissage (étudiants de 3<sup>ème</sup> année)

## Textes réglementaires

- Arrêté du 14 juin 2012 relatif au **diplôme d'Etat** de manipulateur d'électroradiologie médicale ([JORF n°0159 du 10 juillet 2012](#))
- Arrêté du 9 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 14 juin 2012 relatif **au diplôme d'État** de manipulateur d'électroradiologie médicale
- Arrêté du 17 janvier 2020 modifié par l'arrêté du 05 février 2021 relatif à **l'admission dans les instituts** préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, **de manipulateur d'électroradiologie médicale** et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses
- Code de la santé publique notamment L. 4351-2, L.4351-3 et D.4351-7

Fiche mise à jour en mars 2025